



MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

POUR LA CONTINUITÉ DE LA MÉMOIRE



Rapport annuel 2021-2022



TABLE DE MATIÈRES

Message de la présidence	3
Mot de la direction	5
Historique et mission	6
Objectifs et associations	7
Conseil d'administration	8
Équipe	9
Stagiaires, bénévoles et conseillers scientifiques	10
Expositions	11
Projets numériques	15
Collections muséales	16
Collecte de témoignages	17
Autres partenariats	19
Programme éducatif	20
Du Musée à votre foyer	21
Le site et jardins	22
Activités culturelles	24
Communications	27
Financement	29
États financiers au 31 janvier 2022	30

« Adaptation continuelle », c'est ce qui a caractérisé la période 2021-2022. Le Musée n'a pas échappé aux écueils et aux défis que le contexte de la pandémie a présentés avec ses nombreux soubresauts. Toutefois, le dynamisme et la créativité de notre équipe, soutenue par des bénévoles dévoués, ont permis de maintenir l'offre de services planifiée et même d'élaborer de nouveaux projets.

D'entrée de jeu, je veux souligner deux éléments directement liés aux activités du conseil d'administration qui ont occupé la majeure partie de son temps.

La gouvernance

Rappelons que l'expérience de codirection débutée en septembre 2020 a pris fin avec le départ vers d'autres défis de l'une des codirectrices en juin 2021. Depuis ce temps, le CA a pu s'appuyer sur l'expertise solide de la directrice générale actuelle, Mme Sandra Zapata, pour réaliser le plan d'action du Musée. Son élection au CA de l'Association des musées canadiens témoigne de sa compétence, de sa rigueur professionnelle et de son rayonnement. Les administrateurs sont heureux de pouvoir compter sur elle et la remercient chaleureusement de son dévouement à la cause du Musée.

En cours d'année, le CA s'est penché sur la notion d'évaluation des instances, ce qui concrètement a mené au développement et à l'expérimentation de deux outils : l'auto-évaluation du conseil d'administration et l'évaluation formelle de la directrice générale. Ces deux processus permettront d'alimenter le plan d'action et les activités de formation et de développement pour une meilleure gouvernance. Ce ne sont pas des exercices auxquels les administrateurs étaient habitués, mais la confiance et la bonne entente qui règnent dans l'équipe ont facilité leur déroulement.

Le financement

En ce qui concerne les finances, le soutien des différents paliers gouvernementaux a permis de conserver la vitalité des opérations. Le Musée s'est doté, pour la campagne annuelle de financement, d'un troisième fonds, le fonds pour le développement et l'entretien du site et de ses infrastructures. En plus du fonds d'opération qui répond davantage aux besoins des expositions et des programmes éducatifs, et du fonds de dotation perpétuel qui procure une partie du financement annuel, ce fonds donne la possibilité aux personnes de dédier leur don à ce qui leur tient particulièrement à cœur.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

De plus, le Musée a bénéficié cette année d'un don exceptionnel de la part de M. Pierre Chouinard. En toute humilité, au cours d'une petite réception réunissant quelques membres de sa famille et des amis, le jardin principal du site a reçu le nom de l'ancêtre du donateur et premier Chouinard né en Amérique, Pierre. L'appellation est donc le « Jardin des souvenirs Pierre-Chouinard ». C'est un geste émouvant qui reconforte le conseil dans sa recherche de financement pour pérenniser les activités du Musée.

En conclusion, le Musée se porte bien malgré les aléas de la pandémie. C'est au nom des membres du conseil d'administration, que je réitère nos remerciements chaleureux aux donateurs, collaborateurs, partenaires, bénévoles et membres du personnel.

Quant à moi, après neuf années au conseil, je laisse mon siège pour profiter, comme grand-mère, des trois nouveau-nés que la pandémie m'a apportés. Par mon implication, j'ai pris conscience de l'importance du patrimoine immatériel et de la spécificité de la mission du Musée : c'est grâce entre autres à tous les témoignages conservés que nous comprendrons mieux notre culture québécoise. Je souhaite que mes collègues poursuivent dans le plaisir la tâche unique qui leur est confiée et j'aurai toujours une oreille attentive aux besoins que pourrait formuler le Musée.

Louise Bourgeois
Présidente du conseil d'administration

L'année 2021-2022 a été témoin de belles réalisations au Musée relativement au développement des collections muséales, à la création d'un nouveau programme de médiation à distance et à l'augmentation et la diversification de l'offre culturelle.

Sur le plan du développement des collections muséales, le Musée a reçu des dons importants pour sa collection de bas-reliefs et sculptures en bois ainsi que des fonds documentaires liés aux domaines de l'éducation et de la production textile. Avec l'assouplissement graduel des mesures sanitaires, la collecte de témoignages a repris au profit des projets d'exposition en préparation. Des appels à tous ont été lancés pour une future exposition sur les pratiques de récupération et de réutilisation au fil du temps.

Grâce à une subvention du gouvernement du Québec, le Musée a conçu et mis en place une nouvelle activité de médiation culturelle à distance conçue pour le public aîné. Ce programme, dont le but est de pallier l'isolement social des personnes âgées en raison de la pandémie, s'intitule « Du Musée à votre foyer ». Il s'agit d'une série d'ateliers virtuels d'échange et de discussion qui mettent en valeur la collection de témoignages du Musée.

Grâce au travail constant de l'équipe du Musée et des bénévoles pendant les deux dernières années, l'offre culturelle a été diversifiée et augmentée. En 2021, quatre expositions ont été présentées au public : *Pourquoi écrivent-elles tant ?*, *Une vie en courtpointes*, *C'est en forgeant que l'on devient forgeron* et *Gardiens du patrimoine bâti agricole*. Cette dernière est une collaboration avec la MRC de L'Islet. L'équipe du Musée a poursuivi le travail sur les futures expositions, notamment sur l'exposition itinérante « Traces et mémoires du régime seigneurial au Québec » laquelle est présentement dans l'étape finale de production. Cette exposition, financée par Patrimoine canadien, fera son premier arrêt à Trois-Pistoles à l'été 2022.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, l'année 2021 a été une année où le Musée a rayonné par sa résilience et par l'accomplissement des projets prévus. Je remercie très chaleureusement les amis du Musée, les témoins, les donateurs, les visiteurs et les bénévoles pour leur soutien à la mission de l'institution. Je remercie aussi l'équipe de travail du Musée et l'équipe de bénévoles à temps complet pour leur travail rigoureux et dévoué qui a permis les belles réalisations de l'année.

Sandra Zapata
Directrice générale et conservatrice

HISTORIQUE

La Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé a été créée en 1987 dans le but de sauvegarder le site du domaine seigneurial de Saint-Jean-Port-Joli et de reconstruire le manoir détruit accidentellement en 1909 par un incendie. Entouré des membres de sa famille, Philippe Aubert de Gaspé a vécu dans ce manoir enfant et alors qu'il était le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. C'est en ces lieux qu'il aurait rédigé son célèbre roman historique *Les anciens Canadiens* (1863), ainsi que *Mémoires* (1866) dont le titre révèle le contenu.

La Corporation fait d'abord l'acquisition du site, sur lequel le vieux four à pain demeurait le seul témoin visible de la présence des Aubert de Gaspé. Elle commande des fouilles et un inventaire archéologiques sur l'ensemble de la propriété. Des vestiges du dernier manoir sont alors découverts. C'est en élaborant le plan de mise en valeur du site que le concept du Musée de la mémoire vivante prend forme. Le manoir est reconstruit en respectant fidèlement son aspect extérieur. Le Musée de la mémoire vivante s'y installe et, depuis 2008, accueille de nombreux témoins et visiteurs.

MISSION

Le Musée de la mémoire vivante prend le relais de l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé et des fonctions principales qu'exerçait son manoir au 19^e siècle. Espace de création, d'ouverture, de discussions et de fêtes, il se consacre aux histoires de vie et aux témoignages sous toutes leurs formes (orales, écrites et graphiques). Il conserve, étudie et met en valeur la mémoire de ses publics dans le but d'enrichir leur compréhension du monde et afin de transmettre ces repères culturels aux générations futures.

OBJECTIFS

- Établir le Musée de la mémoire vivante en tant que référence québécoise en patrimoine immatériel et en transmission de l'oralité.
- Créer, selon une démarche ethnologique, un centre d'expertise de la collecte et de la diffusion des récits de vie, savoirs, savoir-faire, coutumes et éléments du mode de vie.
- Travailler en partenariat pour faire en sorte que les témoignages deviennent un moyen privilégié de partage de mémoire.
- À l'aide d'expositions et de divers moyens technologiques, avoir un rôle de médiateur pour transmettre le patrimoine immatériel aux publics du Musée et particulièrement aux jeunes générations qui seront la mémoire de demain.
- Transmettre aux visiteurs le goût de l'histoire et du patrimoine et ainsi contribuer au développement et à la conservation de notre culture.
- Aménager le site de manière à souligner « la profonde interdépendance entre le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine culturel et naturel »¹.

1. Convention de l'UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, le 17 octobre 2003

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DONT LE MUSÉE EST MEMBRE

Association des musées canadiens (AMC)

Société des musées du Québec (SMQ)

Société québécoise d'ethnologie (SQE)

Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV)

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Tourisme Chaudière-Appalaches (TCA)

Office de tourisme de la MRC de L'Islet

Volonté de faire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Louise Bourgeois
Présidente - Professionnelle en Gestion philanthropique

Christine Beaulieu
Vice-présidente - Entrepreneure à la retraite

Pierre Morisset
Secrétaire - Biologiste, professeur retraité de l'Université Laval

Jean-Louis Chouinard
Trésorier - Homme d'affaires

Jean-François Blanchette
Administrateur - Anthropologue et conservateur à la retraite

Gaston Bergeron
Administrateur - Linguiste à la retraite

Sébastien Ouellet
Administrateur - Professeur en sciences de l'éducation à l'UQAR

Dominique Boileau
Administratrice - Muséologue

Marie-Laurence Kirouac
Administratrice - Enseignante au primaire

PERSONNEL

Sandra Zapata
Directrice générale et conservatrice

Myriam Gagné (jusqu'au 14 juin)
Codirectrice générale

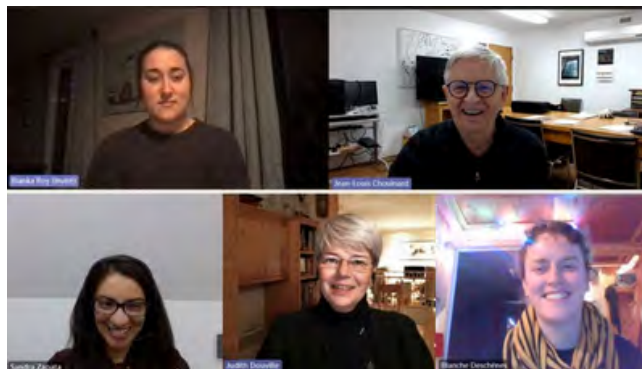
Bianka Roy
Responsable de la médiation culturelle

Blanche Deschênes
Médiatrice culturelle

Guillaume Desmeules
Assistant à la médiation

Jean-Louis Chouinard
Responsable des technologies de l'information (bénévole)

Judith Douville
Chargée de projet (bénévole)



ÉQUIPE ESTIVALE

Cécile Caron, aide-médiatrice et adjointe à la conservation

Alicia Kelifi, assistante aux expositions

Simon Desjardins, guide-interprète du patrimoine

Richard Caron, jardinier

ÉQUIPE

STAGIAIRES

Depuis plusieurs années, le Musée de la mémoire vivante accueille des étudiant(e)s pour la réalisation de stages professionnels dans le cadre de leurs études universitaires. À l'hiver 2021, le Musée a accueilli Alexandrine Leduc et Jimmy Pelletier, étudiants du Baccalauréat en histoire de l'Université de Sherbrooke. En raison de la situation sanitaire, leur stage a été réalisé à distance.

BÉNÉVOLES

Christine Beaulieu
Gaston Bergeron
Jean-François Blanchette
Dominique Boileau
Louise Bourgeois
Jean-Louis Chouinard
Benoît Douville
Judith Douville
Odette Dubé
Raymonde Fortin
Benoît Grenier

Marie-Laurence Kirouac
Estelle Lebel
Pierrette Maurais
Pierre Morisset
Sébastien Ouellet
Serge Saint-Pierre
Yves Racine
Claire Rousseau
Danilo Sosa
Étienne Vézina

Le Musée exprime ses remerciements aux bénévoles pour la réalisation de diverses tâches. Leur engagement totalise 4736 heures de travail pour l'année 2021.

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Benoît Grenier, historien et professeur à l'Université de Sherbrooke

Estelle Lebel, pédagogue, professeure retraitée de l'Université Laval

Pierrette Maurais, ethnologue et archiviste

Pierre Morisset, biologiste, professeur retraité de l'Université Laval

Serge Saint-Pierre, ethnologue

François Taillon, archiviste

Jean-François Blanchette, anthropologue et conservateur à la retraite

EXPOSITIONS PERMANENTES

Philippe Aubert de Gaspé, l'héritage remarquable d'un « ancien Canadien »

Inaugurée à l'été 2017, cette exposition invite les visiteurs à découvrir l'importance des écrits de Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) au sein de la littérature canadienne. Des épisodes de sa vie, son manoir et les fouilles archéologiques, la vie sociale de son époque et son omniprésence dans la mission du Musée sont mis en lumière par de nombreux informateurs dont des historiens, des écrivains, quelques-uns de ses descendants et des lecteurs passionnés par ses livres. Une exposition réalisée avec le soutien financier de Patrimoine canadien, dans le cadre de Canada 150.

La taille sur bois, une histoire de village

Inaugurée à l'automne 2019, cette exposition présente une partie de la collection de bas-reliefs et de sculptures du Musée. L'exposition met en valeur la pratique de la taille sur bois ainsi que les artistes de la région. Elle souligne également l'importance de Saint-Jean-Port-Joli dans la production artistique et dans la formation de sculpteurs depuis la première moitié du 20^e siècle. En septembre 2020 de nouveaux bas-reliefs au sujet de la forge ont intégré cette exposition favorisant ainsi la rotation de la collection. Une vitrine et un écran tactile avec des extraits de témoignages bonifieront cette exposition à l'été 2022.

Des modèles inspirants d'hier et d'aujourd'hui, exposition en plein air

Accessible au public depuis juin 2020, cette exposition virtuelle en plein air est installée dans la Tour de l'innovation. L'exposition présente un ensemble de témoignages qui portent sur la contribution de personnes et d'entreprises au rayonnement de la région, entre autres dans les domaines de la culture, de l'économie, de l'éducation et de l'entrepreneuriat.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Excusez-la ! (Re)-découvrir la chanson traditionnelle

En salle jusqu'en mai 2021, cette exposition a présenté un vaste répertoire de chansons traditionnelles francophones et de témoignages. Les visiteurs y ont découvert la richesse et le dynamisme de ce patrimoine oral transmis depuis des générations.

Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui (version 2)



En salle jusqu'à l'été 2022. Elle présente l'un des plus vieux modes d'acquisition de denrées et de matériaux qui soient. Les cueillettes d'hier et d'aujourd'hui de produits d'origine végétale ou animale servent dans l'alimentation, la pharmacopée et la création utilitaire ou artistique.

Pourquoi écrivent-elles tant ?



En salle depuis juin 2021, cette exposition invite les visiteurs à explorer les journaux intimes de quatre femmes de générations successives ainsi que de quelques hommes. L'écriture intime y est abordée comme une pratique qui permet de découvrir le mode de vie et le contexte social dans lequel le diariste évolue.

Une vie en courtepointes



Présentée dans le hall du Musée à l'été 2021, cette exposition a été l'occasion d'admirer l'un des savoir-faire de nos arts textiles. Une sélection de dessins et de courtepointes réalisés par Estelle Dumas composait cette exposition nourrie des souvenirs et des histoires de trois générations d'une même famille.

La pêche à l'anguille : un patrimoine vivant

En salle jusqu'en septembre 2021, cette exposition a permis aux visiteurs de mieux connaître les pêcheurs d'anguilles, leurs savoirs et savoir-faire hérités de leurs ancêtres. Une version virtuelle de cette exposition est présentée sur le site Web de Musées numériques Canada.

Gardiens du patrimoine agricole

Réalisée en collaboration avec la MRC de L'Islet, cette exposition a été inaugurée en septembre 2021.

Elle présente des photographies, prises par Jean-Sébastien Veilleux, qui mettent en lumière le lien entre des propriétaires et leur patrimoine agricole. Pour enrichir l'expérience, le Musée présente des extraits de témoignages de quatre propriétaires de bâtiments agricoles situés dans la MRC de L'Islet.



C'est en forgeant que l'on devient forgeron

Depuis octobre 2021, cette exposition invite à redécouvrir un métier traditionnel encore pratiqué de nos jours : celui de forgeron. Ces porteurs de connaissances et d'un savoir-faire ancestral sont les gardiens et gardiennes de ce patrimoine associé aux métiers du fer.



EXPOSITIONS VIRTUELLES

Disponibles sur le site Web memoirevivante.org

- *De fil en aiguille, Françoise Bonzon*
- *Un homme de conviction, Wheeler Dupont (1906-1982)*
- *Dans l'esprit du lieu Saint-Jean-Port-Joli*

Disponibles sur le site Web muséesnumeriques.ca :

- *La pêche à l'anguille sur la Côte-du-Sud* (réalisée en 2018)
- *Émélie Chamard, femme d'avant-garde* (réalisée en 2011)
- *Le dernier pêcheur de marsouins* (réalisée en 2009)

EXPOSITIONS EN PRÉPARATION

Écolo, la récupération au fil du temps

En salle à partir de l'été 2022, cette exposition vous propose de revoir des connaissances et des savoir-faire du passé pour les mettre au profit de l'avenir. Nos parents, les leurs et nos ancêtres appliquaient au quotidien ce que nous appelons aujourd'hui : la récupération. Des extraits de témoignages, des documents et des artefacts amorcent une réflexion sur une époque sans prodigalité, depuis la fin du 19^e siècle, et les pratiques actuelles de récupération.

Héritages : âme, résistance et transmission

En salle à partir de l'automne 2022, cette exposition présente l'association de deux types de portraits, les peints et les immatériels. Vous apprendrez à connaître des gens qui pratiquent un métier traditionnel, artistique ou intimement lié à l'environnement.

Traces et mémoires du régime seigneurial, exposition itinérante

Le régime seigneurial au Québec, mode de vie instauré vers 1620 en Nouvelle-France, est aboli officiellement en 1854. Force est de constater que des persistances de ce régime se sont manifestées au-delà de son abolition et certaines jusqu'à nos jours. L'exposition met en évidence des traces du régime seigneurial, dont le paiement des rentes ou des « taxes » seigneuriales, jusqu'à la fin du 20^e siècle, le maintien de certains privilèges au sein de quelques familles et de communautés religieuses, et quelques autres faits.

Cette première exposition itinérante du Musée de la mémoire vivante résulte d'un partenariat avec l'Université de Sherbrooke et bénéficie du soutien financier de Patrimoine canadien.

L'exposition fera son premier arrêt à l'été 2022 à Trois-Pistoles.

Un patrimoine à croquer, exposition virtuelle

Par des témoignages, des documents d'archives, des photos et des extraits vidéo, cette exposition plongera le visiteur au cœur de l'histoire, des paysages et de la diversité fruitière de la Côte-du-Sud. Actuellement en préparation, *Un patrimoine à croquer* est une exposition du Musée de la mémoire vivante réalisée pour Musées numériques Canada.

PROJETS HORS LES MURS

Parcours seigneurial de Lotbinière à Rivière-du-Loup en passant par la Côte-du-sud

Actuellement en préparation, ce parcours culturel et patrimonial documente l'histoire et les mémoires des lieux souvent associés au passé seigneurial. Domaines, moulins, manoirs et musées se joignent à ce parcours à travers des bornes de consultation interactives.

Parcours de médiation numérique sur le site extérieur du Musée

Un parcours découverte du site extérieur qui mettra en vedette la collection de témoignages est présentement en préparation. À l'aide d'une carte du site et d'une application mobile, les visiteurs pourront découvrir l'histoire et des extraits de témoignage de la collection du Musée au sujet des différents attraits patrimoniaux et paysagers sur le terrain du Musée. De la Tour de l'innovation jusqu'au fleuve, en passant par la zone archéologique et le Jardin des souvenirs Pierre-Chouinard, ce sera une activité à faire seul ou en famille.

COLLECTION MATÉRIELLE

La collection matérielle est majoritairement composée d'objets ethnographiques et de documents d'archives. Elle témoigne des pratiques culturelles et des modes de vie des milieux rural et urbain, principalement du 20^e siècle.

En 2021, le Musée a reçu trois dons importants de sculptures et de bas-reliefs sur bois. Ces corpus contribuent à la documentation du métier de sculpteur intrinsèquement associé à l'histoire socioculturelle de Saint-Jean-Port-Joli. Le Musée a reçu également le don d'un cahier manuscrit avec des dessins et des échantillons de tissage, ainsi qu'une cinquantaine de manuels scolaires qui témoignent du contenu pédagogique enseigné au Québec entre 1876 et 1962.

Nous remercions les donateurs qui ont contribué au développement de la collections matérielle par le don d'artefacts ou de documents.

COLLECTION DE TÉMOIGNAGES

La collection immatérielle comprend plus de 3000 témoignages sous forme audio ou vidéo accompagnés d'images, découpures de presse et documents numérisés. Ces documents audiovisuels témoignent des savoir-faire, des connaissances et des souvenirs de gens du Québec et d'ailleurs. La collection de témoignages est en constant développement. Elle s'enrichit régulièrement de nouveaux témoignages spontanés déposés par les visiteurs lors de leur visite au Musée, mais aussi grâce au travail de collecte de témoignages qui est effectué de façon permanente par l'équipe du Musée. Voué à la personne, à la mémoire et au patrimoine immatériel, le Musée rend accessible au grand public cette imposante collection à partir de sa salle de consultation.

En 2021, 53 nouveaux témoignages ont été intégrés dans la collection immatérielle. Ils portent, entre autres choses, sur la forge, les pratiques écologiques et de récupération du début du 20^e siècle jusqu'à nos jours et la sculpture sur bois.

Des appels aux témoins sont régulièrement lancés pour des expositions en préparation. Participer de façon directe à la mission du Musée est ainsi à la portée de tous.

Nous remercions les témoins qui ont contribué au développement de la collection immatérielle par le don d'un témoignage.

PARTENAIRES DANS LA COLLECTE ET LA DIFFUSION DE TÉMOIGNAGES

Le processus de collecte et de traitement de témoignages est le noyau de l'activité du Musée de la mémoire vivante. Des gens désireux de témoigner communiquent de façon régulière avec le Musée. D'autres nous réfèrent des porteurs de traditions. Il en est de même pour des organisations, tels des sociétés historiques et des comités soulignant l'histoire d'un lieu ou souhaitant colliger des savoirs dans un domaine donné. Des chercheurs universitaires et des institutions muséales font également appel à l'expertise du Musée pour la collecte et le traitement de récits oraux ainsi que pour le prêt d'extraits de témoignages de la collection immatérielle.

MRC de L'Islet

Le Musée a signé une entente de collaboration avec la MRC de L'Islet pour la réalisation d'un projet de collecte et de traitement de témoignages au sujet du patrimoine bâti agricole de la MRC.



Ces témoignages ont intégré la collection du Musée et des extraits ont été ajoutés à l'exposition *Gardiens du patrimoine*, présentée dans le hall du Musée entre septembre 2021 et février 2022.

Société québécoise d'ethnologie (SQE)

Le Musée poursuit un partenariat avec la Société québécoise d'ethnologie pour le traitement et la conservation des témoignages auprès des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli.



En 2021, le Musée est devenu partenaire du projet Les pilotes du Saint-Laurent mené par la SQE.

Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ)

En 2021, le Musée a préparé et prêté des extraits de témoignages de sa collection immatérielle pour l'exposition *Guérir. L'expérience du sanatorium* présentée au public depuis mars 2022.



Musée POP, Trois-Rivières

Le Musée a effectué la collecte et le traitement de témoignages au sujet de la langue comme portrait culturel de la société québécoise. Ces témoignages sont présentés dans l'exposition permanente du Musée Pop *Attache ta tuque !* jusqu'en février 2029.



Musée de la civilisation, Québec

Le Musée a mené un projet de collecte et de traitement de témoignages portant sur les histoires et anecdotes de pêche pour le Musée de la civilisation. Ces témoignages ont été diffusés dans l'exposition temporaire *Histoires de pêche* présentée au Musée de la civilisation jusqu'en septembre 2021.



Musée huron-wendat, Wendake

Le Musée poursuit un partenariat avec le Musée huron-wendat pour la présentation d'objets empruntés à ce musée dans l'exposition *Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui* (version 2).

MRC de Trois-Pistoles, ville de Mascouche et Maison nos aïeux à l'île d'Orléans

L'exposition itinérante *Traces et mémoires du régime seigneurial au Québec* réalisée par le Musée sera présentée dans ces trois municipalités entre l'été 2022 et l'automne 2023.

Laboratoire PRISME, Musée des beaux-arts de Montréal

Le Musée poursuit son partenariat avec le laboratoire PRISME du Musée des beaux-arts de Montréal au sujet du développement de l'offre de médiation numérique dans le cadre du projet de parcours de médiation extérieur.

École en réseau

En 2021, le partenariat avec École en réseau (ÉER) s'est poursuivi. La formule « jumelage » gérée par l'ÉER a permis à plusieurs écoles de participer simultanément aux activités scolaires conçues par l'équipe du Musée.

La Seigneurie des Aulnaies, le Musée maritime du Québec, le Domaine Joly de Lotbinière, le Musée Marius-Barbeau, le Musée minero, L'espace culturel du quartier Saint-Nicolas, le Musée régional de Rimouski, le Musée huron-wendat et le Manoir Fraser sont partenaires du Musée de la mémoire vivante pour la carte d'amis.

La carte d'amis du Musée de la mémoire vivante est une carte pleine d'avantages !

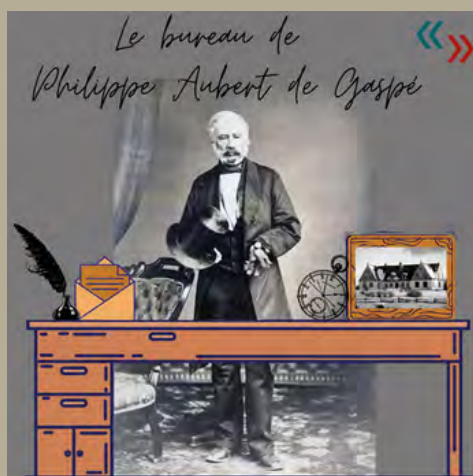
Consultez tous les avantages de cette carte dans la section S'impliquer/Devenez amis du Musée du site Web : www.memoirevivante.org

PROGRAMME ÉDUCATIF

Le programme éducatif du Musée a pour objectifs de stimuler la transmission intergénérationnelle de connaissances et de mettre en valeur le patrimoine culturel immatériel à travers la diffusion de la collection de témoignages. Le programme éducatif s'arrime aux exigences ministérielles, tant pour ce qui est des contenus de formation offerts que des compétences disciplinaires ciblées et des compétences transversales développées.

En 2021, plus de 70 classes du niveau primaire au Québec ont profité gratuitement des activités du programme scolaire virtuel. Au long de l'année, le Musée a offert les activités *Le bureau de Philippe Aubert de Gaspé*, ainsi que l'atelier d'écriture de poésie *Mémoires de papier* au sujet de l'exposition sur les journaux intimes. À l'automne, deux autres activités se sont ajoutées à l'offre : *Le Loup-garou de Kamouraska* et *Des pommes à croquer !* Les travaux scolaires sont mis en valeur dans les expositions du Musée et dans la section Éducation du site Web du Musée.

Grâce au partenariat avec École en réseau, ces activités ont pu bénéficier d'une visibilité auprès du réseau d'enseignants.



DU MUSÉE À VOTRE FOYER

Durant le premier semestre de l'année 2021, le Musée a développé un projet de médiation à distance destiné au public aîné. Grâce à une subvention du gouvernement du Québec, le Musée a conçu le programme *Du Musée à votre foyer*. Une série d'ateliers animée à distance par la médiatrice culturelle du Musée et composée de 32 capsules audiovisuelles mettent en vedette des extraits de témoignages de sa collection. Les capsules sont regroupées sous quatre thèmes qui stimulent la mémoire des aînés et permettent de mettre en valeur leur expérience de vie : les saisons, les femmes, les fêtes et les métiers.

Plus de 200 participants ont assisté pendant le deuxième semestre aux ateliers virtuels d'une durée d'environ une heure. Lors des rencontres animées par la médiatrice, les participants ont été invités à partager leurs souvenirs et à commenter le contenu présenté. Ce programme totalement gratuit pour les résidences et les centres de jour a rendu accessibles aux aînés des activités culturelles stimulantes.

Dans le but d'informer le grand public sur cette incitative, huit présentations de capsules issues du programme ont été diffusées en direct sur les réseaux sociaux.

En raison du grand succès du programme *Du Musée à votre foyer*, cette activité culturelle se joint à l'offre de médiation permanente du Musée. Le document de partage des acquis et des connaissances de cette activité est disponible sur le site Web du Musée.



Un groupe de participants aux ateliers Du Musée à votre foyer, photo: Facebook Les Quartiers A inc.



LA TOUR DE L'INNOVATION

La Tour de l'innovation est une réalisation du Musée de la mémoire vivante menée en collaboration avec la communauté. Cette tour conduit au belvédère, une terrasse située sur un escarpement rocheux. Il s'agit d'une construction novatrice en bois, qui offre non seulement un point de vue majestueux sur la région, mais qui permet aussi une immersion au cœur de l'histoire locale à travers l'exposition *Des modèles inspirants d'hier et d'aujourd'hui* qui est présentée dans les différents paliers de la Tour. En faisant l'ascension vers la terrasse qui couronne la structure, les visiteurs ont l'opportunité de découvrir à l'aide des codes QR, ainsi que des panneaux d'interprétation, des hommes, des femmes et des entreprises qui ont contribué au développement social, culturel et économique de la région.

ZONE ARCHÉOLOGIQUE ET FOURNIL

Des fouilles archéologiques menées à la fin des années 1980 ont permis de mettre à jour les fondations du manoir des Aubert de Gaspé construit vers 1763, ainsi que les vestiges d'un cellier dont la construction serait antérieure à 1759. Un tracé au sol de l'emplacement des fondations du manoir et du cellier permet de les situer. Des photos des fouilles et artefacts, ainsi qu'une interprétation de l'architecture intérieure et de la vie au manoir sont présentées sur des panneaux explicatifs.

Le vieux fournil se dresse tout près de l'avenue De Gaspé Ouest (la route 132). Selon la tradition orale, il aurait été construit au lendemain de la Conquête, vers 1764. Ce fournil serait l'un des plus anciens qui existent toujours au Québec. Il abrite non seulement le four à pain encore fonctionnel, mais également un puits. Ce très bel ensemble s'inscrit parmi quelques rares exemples de tels bâtiments.

Dans le cadre du projet d'inventaire du patrimoine bâti agricole de la MRC de L'Islet, le fournil a été répertorié comme un des bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial sur le territoire de la MRC. Il a été sélectionné, pour sa représentativité, son degré d'authenticité, son usage et sa typologie.

JARDIN DES SOUVENIRS PIERRE-CHOUINARD

Le Musée est situé au cœur d'un grand parc où les visiteurs sont de plus en plus nombreux à venir et à revenir se promener. Le sentier des anciens Canadiens conduisant les marcheurs de la forêt jusqu'au fleuve attire des photographes, des mycologues et des ornithologues, outre ceux et celles qui s'y promènent simplement pour se détendre.

Le système d'irrigation du Jardin des souvenirs Pierre-Chouinard est aussi un modèle environnemental de durabilité et d'engagement écologique. Ce système n'utilise que l'eau de ruissellement et de pluie. Le jardin informe ses visiteurs sur l'aménagement du site et les pratiques culturelles écologiques.

En 2021, le Musée a été nommé bénéficiaire d'un important don planifié de la part de M. Pierre Chouinard. À sa demande, le principal jardin du site porte le nom de son ancêtre et premier Chouinard né en Amérique. Ce nom est « Jardin des souvenirs Pierre-Chouinard ».

LE CAVEAU À LÉGUMES

Le caveau à légumes se dressait entre le fleuve Saint-Laurent et le manoir des Aubert de Gaspé. Une photographie prise au tournant du 20^e siècle et des vestiges de ce bâtiment ont favorisé la réalisation d'une étude ethnohistorique menée par Serge Saint-Pierre et Robert Côté en 2005 pour déterminer la fonction de cette construction : glacière ou caveau à légumes ?

En 2006, le caveau a été restauré en respectant autant que possible les techniques en usage au 19^e siècle. L'intérieur du caveau est une interprétation d'après des descriptions et selon quelques architectures de même vocation.

Des conférences et communications sont prononcées par des membres de l'équipe lors des événements, congrès, colloques ou sur invitation directe d'un organisme culturel ou éducatif. Ces conférences sont l'occasion de faire connaître le Musée et sa collection de témoignages ainsi que de promouvoir l'utilisation des sources orales auprès des milieux éducatifs et du grand public.

Étant donné les conditions imposées par la crise sanitaire en 2021, un grand nombre d'activités ont eu lieu de façon virtuelle.

CONFÉRENCES

"Exponer el patrimonio inmaterial : valorizaciôn y difusion de colecciones", collectif Gente de museos (en virtuel, en espagnol)

Sandra Zapata, 30 mars 2021

Présentation du Musée de la mémoire vivante, Collège Montmorency (en virtuel)

Myriam Gagné, 7 avril 2021

« L'exposition virtuelle, un atout de taille pour un petit musée », dans le cadre du Congrès de l'AMC

Judith Douville, 4 mai 2021

Présentation du projet de médiation numérique « Le bureau de Philippe Aubert de Gaspé » développé par le Musée lors du Webinaire *Les visites guidées interactives en ligne* de l'Association Musées et société en Wallonie (MSW)

Céline Le Merlus (SMQ), 25 mai 2021

« Émélie Chamard, femme d'exception » Table ronde sur la tisserande Émélie Chamard, La Vigie, Saint-Jean-Port-Joli

Judith Douville, 24 juillet 2021

« Traitement, conservation et mise en valeur de la collection immatérielle du Musée de la mémoire vivante » lors du Colloque *L'histoire orale : une pratique en évolution*, Fédération Histoire-Québec (en virtuel)

Sandra Zapata, 22 octobre 2021

SPECTACLES

Rendez-vous des Gandes-Gueules

Jocelyn Bérubé; musicien et conteur, 7 octobre

Poètes de l'Amérique française

Sylvie Nicolas; poète; Michel Angers et Marie-Andrée Mathieu, musiciens, 17 octobre

Poètes de l'Amérique française

Pierre Nepveu, poète; Dominique Gagné et Alexis Rister, musiciens, 14 novembre

ANIMATIONS

Lecture et animation d'un conte (en virtuel)

Animée par Blanche Deschênes, 2 mars 2021

Parcours découverte sur le site extérieur

Activité en autonomie, 2 au 7 mars

Lecture des contes

Activité en collaboration avec la Jardilec, 29 et 30 mars

Conte lors de l'inauguration de l'exposition *Gardiens du patrimoine agricole* (transmis en direct sur la page Facebook du Musée)

Alfred Gagnon, 24 septembre

Visite du jardin et conseils horitcoles lors des Journées de la culture

Judith Douville, 25 septembre

Visite de la zone archéologique lors des Journées de la culture

Judith Douville, 26 septembre

Fabula - Conte pour enfants portant sur les anguilles

Marie-Claude Ouellet, 3 octobre

Récit sur le métier de forgeron lors de l'inauguration de l'exposition *C'est en forgeant que l'on devient forgeron* (transmis en direct sur la page Facebook du Musée)
Clermont Guay, 29 octobre

PUBLICATIONS

« La Tour de l'innovation : un projet où les mémoires industrielles et entrepreneuriales rencontrent les mémoires culturelles » Myriam Gagné, Bulletin de l'AQPI, printemps 2021 vol. 32, n°1, p. 16-18.

« Rapport des institutions : Musée de la mémoire vivante », Judith Douville, Rabaska, Revue d'ethnologie de l'Amérique française, Société québécoise d'ethnologie, vol. 2021, p. 350-351.

En 2021, le Musée a multiplié ses efforts en communication, notamment par l'augmentation de la présence numérique sur les réseaux sociaux, mais aussi par l'augmentation des communications favorisant la découvrabilité des nouveautés. C'est le cas de la série d'ateliers « Du Musée à votre foyer ». Des animations en direct sur la page Facebook du Musée ont informé le grand public sur le contenu et les modalités de ce nouveau projet destiné principalement aux aînés.

La diffusion en direct, sur la page Facebook du Musée, du lancement de trois nouvelles expositions sur la forge, la courtépointe, et le patrimoine agricole ont rejoint également les efforts d'augmentation de la présence numérique.

PRESSE

Revue de presse papier

Le Soleil, *Les Musées du Québec* (1)
L'Oie Blanche (5)
Le Placoteux (4)
L'Attisée (3)
Vie lien (1)

Revue de presse électronique

Le Soleil (1)
L'Oie Blanche (8)
Le Placoteux (7)
Société des musées du Québec (3)
cimtchau.ca (1)

TÉLÉVISION

Participation à l'émission *La vitrine*, TVA CIMT, 8 octobre 2021

RADIO

Participation à l'émission de Radio CHOX-FM 97,5 lors de l'événement *Et si tu restais* organisée par la MRC de L'Islet, diffusion le 21 août 2021

Entrevue Radio CHOX-FM 97,5, diffusion le 23 août 2021

INTERNET

Site Web du Musée (www.memoirevivante.org)

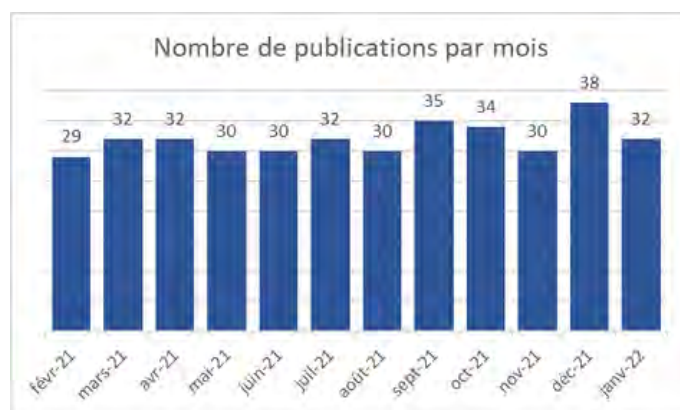
30 Communiqués de presse ont été publiés sur le site Web du Musée en 2021

7 Infolettres envoyées aux amis du Musée en 2021

RÉSEAUX SOCIAUX

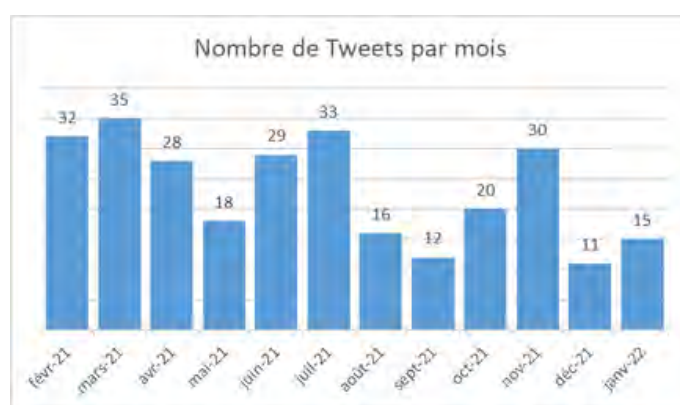
Facebook

3 723 abonnés
384 publications



Twitter

1579 abonnés
279 tweets



Instagram

1012 abonnés
330 publications



LinkedIn

136 abonnées
58 nouvelles



Nous remercions sincèrement toutes les personnes, les fondations et les entreprises qui ont contribué au financement du Musée pour l'année 2021-2022. Votre participation fut primordiale que ce soit lors de la campagne annuelle, pour la réalisation des nouvelles expositions, par l'adhésion à la carte « Amis du Musée » ou par un don d'un témoignage ou d'un d'objet pour les collections muséales.

En 2021 le Musée est devenu bénéficiaire d'un don planifié de monsieur Pierre Chouinard. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son intérêt envers le Musée et sa mission.

22 donateurs anonymes

Hélène Alaire
Violette Alaire
Louis Amireault
Arpentage Côte-du-Sud
Art massif structure de bois inc.
Robert Ascah
Association des tisserands du Québec
Yves Beauchemin
Christine Beaulieu
Simon Beauregard
Yves Beauregard
Gaston Bergeron
Jean-Marc Blanchette
Marc Boulanger
Jean-Daniel Bourgault
Judith Bourgault
Andrée Bourgeois
Esther Bourgeois
Louise Bourgeois
Luce Bourgeois
Marthe Bourgeois
Monique H. Bourgeois
Edwin Bourget

Gaston Cadrin
Caisse Desjardins du Nord de L'Islet
Camping de la Demi-Lieue
Conrad Caron
Denis Caron
Marie-Neige Caron
Simon Caron
Vital Caron
Gilles Castonguay
Alain Chouinard
Clermont Chouinard
Gaston Chouinard
Jean-Louis Chouinard
Martin Chouinard
Pierre Chouinard
Clinique Vétérinaire Port-Joli Enr.
Conrad Cloutier
Commission Touristique du Port-Joli
Pierre L. Côté
Jean Cyr
De La Durantaye et Fils
Benoit Deschênes
Gaston Deschênes
Luc Deschênes
Yvan Desfossés

FINANCEMENT

Judith Douville
Guy Drudi
Daniel Dubé
Jean-Claude Dubé
Jean-Pierre Dubé
Philippe Dubé
Denis Dubois
Ginette Dumont
Paul Dupont
Fondation Chanoine Fleury
Fonds de l'innovation CanaDon
Bruno Fortin
Catherine Fortin
J. André Fortin
Louise Fortin
Rose-Hélène Fortin
Johanne Gagnon
Norbert Gamache
Ginette Garon
André Gaulin
Guy Gendron
Gaetan Godbout
André Godin
André Gosselin
François Gourdeau
Benoît Grenier
Clermont Guay
Christiane Hardy
Serge Hudon
Jean-Marc Huot
Lucien Huot
Iris clinique d'optométrie
Marie-Laurence Kirouac
Jean-Marc Labbé
Marcel Lamonde
Fernand Landry
Jacqueline Lapalme
Line Lavoie
Estelle Lebel
Chantal Legault
Geneviève Lemieux
Line Lévesque
Clémence Lord
Sylvain Lord
Odette Lussier
Gilles Marcotte
Pascal Marquis
Menuiserie Authentique
Louise Méthot
Marcel Mignault
Bertrand Miville-Deschênes
Krystel Mondor
Pierre Morisset
Hervé Moysan
Musée des anciens Canadiens
Jacynthe Otis
Jacques Paquet
Jacinthe Parent
Scellant Jirico Pavage
Jacinthe Parent
Reine Perron
Promutuel Montmagny-L'Islet
Yves Racine
RE MAX Éléance Inc.
François Ribordy
Christiane Richard
Denis Robichaud
Denis Robichaud
Fernand Robichaud
Monique Rodrigue
Jacques Rouleau
Downes Ryan
Yves Saint-Pierre
Huguette (Leclerc) Schweiger
Michelle Séguin
Pierre-Paul Sénéchal
André Simard
Cyril Simard

Jean Simard
 Marc Sweeney
 Yolande Taillon
 Jacinthe Thiboutot

Michel Toussaint
 François Trépanier
 Laurier Turgeon
 Louis Véronneau

AIDE AU FONCTIONNEMENT



Gouvernement
du Canada

Québec



AUTRES SUBVENTIONS

Gouvernement du Canada

Subvention salariale d'urgence (SSUC)
 Patrimoine canadien
 Jeunesse Canada au travail
 Programme d'aide aux musées (PAM)
 Emploi et développement social Canada
 Emplois d'été Canada

Gouvernement du Québec

Ministère de la Culture et des Communications du Québec
 (MCCQ)
 Mécénat Placements Culture
 Aide aux projets
 Ministère du tourisme
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**Corporation Philippe Aubert
de Gaspé****États financiers
au 31 janvier 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 19
Annexes	20 - 21

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
26, chemin du Roy Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
G0R 3G0

T 418 598-9888

Aux administrateurs de
Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Corporation Philippe Aubert de Gaspé (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 janvier 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserves

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de financement, de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé les 31 janvier 2022 et 2021, de l'actif à court terme au 31 janvier 2022 et 2021 et des soldes de fonds au 1er février 2020 et 31 janvier 2022 et 2021.

Avant le 1er février 2019, l'organisme a imputé directement au fonds d'opérations de l'évolution des soldes de fonds les apports afférents aux immobilisations corporelles, ce qui constitue un dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Cette situation nous a aussi conduits à exprimer une conclusion avec réserve sur la situation financière pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 janvier 2021 et 2020 n'ont pas été déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

Saint-Jean-Port-Joli
Le 6 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110424

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 janvier 2022

	2022		2021
	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Produits (annexe A)	481 389	19 678	501 067
Charges			
Activités principales (annexe B)	193 018		193 018
Administration (annexe C)	61 202		61 202
Exploitation du lieu (annexe D)	24 414		24 414
Communications et marketing (annexe E)	14 494		14 494
Dépenses de sollicitation (annexe F)	334		334
Autres dépenses (annexe G)	71 000		71 000
Amortissement des immobilisations corporelles		65 735	65 735
	364 462	65 735	430 197
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres revenus	116 927	(46 057)	70 870
Autres revenus			
Aide gouvernementale - Subvention d'urgence pour les entreprises canadiennes			20 000
Aide gouvernementale - Subvention salariale d'urgence du Canada	46 827		46 827
	46 827		46 827
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	163 754	(46 057)	117 697

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 janvier 2022

	2022		2021
	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde de début	225 190	946 382	1 171 572
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	163 754	(46 057)	117 697
Virements interfonds (note 5)	(740)	740	
Apports en oeuvres d'art		71 378	71 378
Solde à la fin	388 204	972 443	1 360 647

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 janvier 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	117 697	227 798
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	65 735	63 998
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(19 678)</u>	<u>(16 695)</u>
	<u>163 754</u>	<u>275 101</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	23 292	50 965
Stocks	277	506
Frais payés d'avance	(490)	(360)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(1 798)	1 638
Apports reportés à court terme	<u>(22 443)</u>	<u>72 987</u>
	<u>(1 162)</u>	<u>125 736</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>162 592</u>	<u>400 837</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements		2 063
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 081)	(98 946)
Oeuvres d'art	<u>(326)</u>	<u></u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(26 407)</u>	<u>(96 883)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire		(57 000)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9 000	74 852
Emprunt à long terme		<u>40 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>9 000</u>	<u>57 852</u>
Augmentation nette de l'encaisse	<u>145 185</u>	<u>361 806</u>
Encaisse (découvert bancaire) au début	<u>335 367</u>	<u>(26 439)</u>
Encaisse à la fin	<u>480 552</u>	<u>335 367</u>

Les opérations sans effet sur la trésorerie ne sont pas présentées à l'état des flux de trésorerie et affectant les postes suivants : « Oeuvres d'art » pour un montant de (71 378 \$) et l'actif net pour un montant de 71 378 \$.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Situation financière

au 31 janvier 2022

	2022		2021
	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	480 552		480 552
Comptes clients et autres créances (note 6)	5 206		5 206
Stocks	1 259		1 259
Frais payés d'avance	10 230		10 230
	497 247		497 247
Long terme			
Placements (note 7)	350		350
Immobilisations corporelles (note 8)		987 234	987 234
Oeuvres d'art		279 969	279 969
	497 597	1 267 203	1 764 800
PASSIF			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dette de fonctionnement (note 10)	13 849		13 849
Apports reportés à court terme (note 11)	55 544		55 544
	69 393		69 393
Long terme			
Dette à long terme (note 12)	40 000		40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)		294 760	294 760
	109 393	294 760	404 153
SOLDES DE FONDS			
Investi en immobilisations et en oeuvres d'art Non grevé d'affectation	388 204	972 443	972 443
	388 204	972 443	1 360 647
	497 597	1 267 203	1 764 800

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il opère le Musée de la mémoire vivante voué au patrimoine immatériel.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

L'organisme constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Autres produits

Les autres produits sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties lorsque les services ont eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des services encaissés mais non encore gagnés est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les produits du fonds de dotation perpétuel sont constatés au moment de leur distribution.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalités.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Aménagement du site et jardin	8 %
Bâtisse et matériaux pour le Manoir	5 %
Tour de l'innovation	5 %
Enseigne et panneaux	20 %
Documentation	20 %
Ameublement	20 %
Équipements - expositions	30 %
Site internet et équipement informatique	30 %
Autres bâtisses	5 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée à titre d'autres revenus, alors que celle destinée à compenser une baisse de produits est comptabilisée à titre d'autres produits et que celle concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles est présentée à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et est virée graduellement aux résultats au fur et à mesure que les immobilisations corporelles en cause sont amorties. L'aide gouvernementale est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes ou les dépenses en immobilisations corporelles sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certaine que celle-ci se matérialisera.

Un emprunt contracté auprès d'une autorité gouvernementale, qui est assorti d'une clause dispensant l'organisme d'effectuer les remboursements tant qu'elle se conforme aux conditions spécifiées lors de l'octroi de l'emprunt, est comptabilisé conformément à la méthode comptable décrite précédemment, selon que l'emprunt est relatif à des charges courantes ou à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Le cas échéant, la dette résultant de l'obligation de rembourser une telle aide gouvernementale est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les conditions entraînant le remboursement se matérialisent.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la subvention salariale d'urgence du Canada pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Oeuvres d'art

Les oeuvres d'art acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'oeuvres d'art ou de pièces de collection, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des oeuvres d'art ou des pièces de collection, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les oeuvres d'art ne sont pas amorties.

Réduction de valeur

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable nette d'une oeuvre d'art ou d'une pièce de collection risque d'être supérieure à sa juste valeur, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'oeuvre d'art ou de la pièce de collection à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - FONDS DE DOTATION PERPÉTUEL - MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

Le Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé et le Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante sont administrés par la Fondation Québec Philanthrope. Il est inaliénable et l'usufruit est dédié à perpétuité à l'organisme. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de ces fonds s'élevaient à environ 1 907 492 \$.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu une somme de 112 434 \$ de ce fonds. Cette somme est inscrite aux produits de l'exercice.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

4 - PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Premier programme Placements Culture

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, l'organisme a obtenu une subvention de 180 000 \$ dans le cadre du programme Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (ci-après le « CALQ »). L'organisme a utilisé 50 % de cette subvention en créant un fonds de réserve devant être conservé durant une période minimale de deux ans. L'organisme a également créé un fonds de dotation perpétuel en cédant le fonds de dotation (de 10 ans) d'une somme de 15 045 \$, ainsi qu'une somme de 46 750 \$ recueillie au cours de cet exercice dans le cadre de la campagne de financement, ainsi que 50 % de la subvention de Placements Culture représentant 90 000 \$ pour un total de 151 795 \$ en faveur du « Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé ». Ce fonds est administré par la Fondation Québec Philanthrope. Il est inaliénable et l'usufruit est dédié à perpétuité à l'organisme.

Deuxième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2012, l'organisme a recueilli une somme de 27 780 \$ auprès du public. Cette somme a été cédée au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé).

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, l'organisme a recueilli auprès du public une somme additionnelle de 32 765 \$ qui lui a permis de compléter sa demande de subvention en vertu du programme Mécénat Placements Culture. Conséquemment, le CALQ a versé une somme totale de 250 000 \$ en faveur de l'organisme. Une somme de 125 000 \$ a été cédée directement au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé) et le solde de 125 000 \$ a été versé au fonds de réserve de 2 ans.

Troisième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, l'organisme a complété sa troisième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Le montant recueilli de 93 000 \$ a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé). Conséquemment, le CALQ a versé une somme totale de 250 000 \$ en faveur de l'organisme. Une somme de 125 000 \$ a été cédée directement au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé) et le solde de 125 000 \$ a été versé au fonds de réserve de 2 ans.

Quatrième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, l'organisme a complété sa quatrième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Le montant recueilli de 80 216 \$ a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé). Conséquemment, le Ministère de la culture et des communications du Québec a versé une subvention de 240 721 \$ en faveur de l'organisme dont une somme de 120 361 \$ a été cédée directement au fonds de dotation perpétuel et le solde de 120 360 \$ a été versé au fonds de réserve de 2 ans.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

Cinquième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2017, l'organisme a complété sa cinquième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Le montant recueilli de 150 640 \$ a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé). L'organisme a déposé sa demande de subvention de contrepartie le 12 avril 2017. Conséquemment, le Ministère de la culture et des communications du Québec a verser une subvention de 250 000 \$ en faveur de l'organisme dont une somme de 125 000 \$ a été cédée au fonds de dotation perpétuel, et le solde de 125 000 \$ a été versé au fonds de réserve de 2 ans.

Sixième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de la période du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018, l'organisme a entrepris sa sixième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. En date du 31 janvier 2018, une somme de 82 705 \$ a été recueillie. De ce montant, 77 076 \$ a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Musée de la mémoire vivante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé). En avril 2018, les règles du programme ont été modifiées. Un nouveau fonds de dotation perpétuel a été créé (Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante). La somme de 77 076 \$ a été transféré du Fonds - Musée de la mémoire viante - Corporation Philippe Aubert de Gaspé au Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante. L'organisme a déposé le 30 novembre 2018 sa demande de subvention de contrepartie auprès du ministère de la Culture et des Communications pour la somme de 77 076. Le 5 avril 2019, le ministère de la Culture et de Communications a versé une subvention de contrepartie de 152 119 \$ directement au « Fonds - Philanthropique Musée de la mémoire vivante ».

Septième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de la période du 1^{er} février 2018 et le 31 janvier 2019, l'organisme a entrepris sa septième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. En date du 31 janvier 2019, une somme de 47 900 \$ a été recueillie. Ce montant a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante). L'organisme a déposé le 30 novembre 2019 sa demande de subvention de contrepartie auprès du ministère de la Culture et des Communications pour la somme de 47 900 \$. Le 2 avril 2020, le ministère de la Culture et de Communication a versé une subvention de contrepartie de 81 055 \$ directement au « Fonds - Philanthropique Musée de la mémoire vivante ».

Huitième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de la période du 1^{er} février 2019 et le 31 janvier 2020, l'organisme a entrepris sa huitième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. En date du 31 janvier 2020, une somme de 30 859 \$ a été recueillie. Ce montant a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante). L'organisme a déposé le 30 novembre 2020 sa demande de subvention de contrepartie auprès du ministère de la Culture et des Communications pour la somme de 30 859 \$. En mars 2021, le ministère de la Culture et des Communications a versé une subvention de contrepartie de 29 068 \$ directement au « Fonds - Philanthropique Musée de la mémoire vivante ».

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

Neuvième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de la période du 1er février 2020 et le 31 janvier 2021, l'organisme a entrepris sa neuvième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. En date du 31 janvier 2021, une somme de 90 107 \$ a été recueillie. Ce montant a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante). L'organisme a déposé le 30 novembre 2021 sa demande de subvention de contrepartie auprès du ministère de la Culture et de Communications pour la somme de 90 107 \$. Le 24 février 2022, le ministère de la Culture et des communications a annoncé qu'il versera une subvention de contrepartie de 51 081 \$ directement au « Fonds - Philanthropique Musée de la mémoire vivante ».

Dixième programme Mécénat Placements Culture

Au cours de la période du 1er février 2021 et le 31 janvier 2022, l'organisme a entrepris sa dixième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. En date du 31 janvier 2022, une somme de 71 600 \$ a été recueillie. Ce montant a été cédé au fonds de dotation perpétuel (Fonds - Philanthropique - Musée de la mémoire vivante). L'organisme déposera au plus tard le 30 novembre 2022 sa demande de subvention de contrepartie auprès du ministère de la Culture et de Communications pour la somme de 71 600 \$. La subvention de contrepartie sera versée à la corporation durant l'année 2023.

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, un montant de 740 \$ a été transféré du fonds d'opérations au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds pour l'acquisitions nettes d'immobilisations corporelles.

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds d'opérations		
Comptes clients	281	281
Aide gouvernementale - Subvention salariale d'urgence du Canada à recevoir		11 549
Taxes à la consommation	925	
Ministère de la Culture et des Communications - projets particuliers à recevoir	4 000	
Fonds d'immobilisations		
Apports à recevoir afférents aux immobilisations corporelles		16 667
	<u>5 206</u>	<u>28 497</u>

7 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Part sociale - Avantis coopérative	289	289
Part sociale - COOP La Paix	61	61
	<u>350</u>	<u>350</u>

Corporation Philippe Aubert de Gaspé
Notes complémentaires
 au 31 janvier 2022

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	76 856		76 856	76 856
Aménagement du site et jardin	204 058	113 482	90 576	96 422
Bâtisse et matériaux pour le Manoir	903 873	439 966	463 907	488 323
Tour de l'innovation	314 682	35 799	278 883	293 561
Enseigne et panneaux	8 890	7 030	1 860	2 371
Documentation	40 381	32 708	7 673	8 925
Ameublement	36 339	33 278	3 061	3 358
Équipements - expositions	218 034	177 730	40 304	30 963
Site internet et équipement informatique	42 664	34 194	8 470	9 641
Autres bâtisses	35 362	19 718	15 644	16 468
	1 881 139	893 905	987 234	1 026 888

9 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 82 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,9 % (4,35 %) et est renégociable le 31 juillet 2022.

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTE DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Fonds d'opérations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 891	5 042
Salaires et vacances à payer	5 941	5 941
Sommes à remettre à l'État	4 017	4 663
	13 849	15 646

11 - APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

	2022	2021
	\$	\$
Apports afférents au fonctionnement		
Solde au début	77 987	5 000
Montant constaté aux résultats	(49 658)	(5 000)
Montant encaissé pour l'exercice subséquent	27 215	77 987
	55 544	77 987

Corporation Philippe Aubert de Gaspé
Notes complémentaires
 au 31 janvier 2022

12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 40 000 \$ en 2024.

13 - APPORT REPORTÉS AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Bâtisse et matériaux pour le Manoir Kéroul	18 680	18 680
Équipements - expositions Patrimoine Canada	19 669	19 669
Tour de l'innovation		
Ministère des forêts, de la faune et des parcs	133 000	133 000
Municipalité régionale de comté de l'Islet	35 000	35 000
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	50 000	50 000
Dons	81 125	72 125
	<u>299 125</u>	<u>290 125</u>
	337 474	328 474
Amortissement cumulé	(42 714)	(23 036)
Solde de fin	<u>294 760</u>	<u>305 438</u>

Un montant supplémentaire total de 2 000 \$ de promesses de dons sera reçu au cours du prochain exercice.

14 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de la part des administrateurs, un montant total de 62 730 \$ (50 200 \$ en 2021) de dons. Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités de l'organisme et sont évaluées à la valeur d'échange.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Notes complémentaires

au 31 janvier 2022

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 janvier 2022

	ANNEXE A	
	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Revenus d'opérations - Subventions gouvernementales		
Subventions - Tourisme Québec	1 584	
Patrimoine Canada	32 974	34 584
Jeunesse Canada au travail et carrières d'été	38 876	32 669
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	20 244	21 032
Mécénat Placement Culture		125 000
Ministère de la Culture et des Communications	108 639	111 689
Ministère de la Culture et des Communications - projets particuliers	42 339	7 661
	244 656	332 635
Activités principales		
Admissions et produits connexes	26 994	14 514
Produits de contrats et projet spéciaux	1 086	13 781
Dons et commandites	93 607	105 470
	121 687	133 765
Autres revenus		
Fonds de dotation perpétuel - Musée de la mémoire vivante	112 434	73 568
Produits d'intérêts	2 612	1 145
	115 046	74 713
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
Amortissement	19 678	16 695
	501 067	557 808

	ANNEXE B	
	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS PRINCIPALES		
Salaires et charges sociales	171 784	170 000
Formation, congrès et déplacement	931	980
Frais d'exposition	17 549	11 400
Coûts des articles vendues	1 449	1 164
Cachets des artistes	1 305	375
	193 018	183 919

Corporation Philippe Aubert de Gaspé

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 janvier 2022

	ANNEXE C	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	9 336	9 239
Taxes foncières	13 908	13 162
Télécommunications	8 704	5 603
Frais bancaires	1 537	1 445
Intérêts sur l'emprunt bancaire		1 002
Associations et cotisations	1 502	2 270
Assurances	13 450	12 537
Électricité	4 826	3 914
Fournitures et frais de bureau	1 167	1 019
Honoraires professionnels	6 772	11 286
	<u>61 202</u>	<u>61 477</u>
	ANNEXE D	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
EXPLOITATION DU LIEU		
Entretiens et réparation des immobilisations corporelles	<u>24 414</u>	<u>11 439</u>
	ANNEXE E	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
COMMUNICATION ET MARKETING		
Salaires et charges sociales	5 601	5 543
Publicité et promotions	7 812	6 800
Frais de représentation	1 081	184
	<u>14 494</u>	<u>12 527</u>
	ANNEXE F	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
DÉPENSES DE SOLICITATION		
Frais de perception de dons	<u>334</u>	<u>277</u>
	ANNEXE G	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
AUTRES DÉPENSES		
Versement aux fonds de dotation perpétuel - Musée de la mémoire vivante	<u>71 000</u>	<u>90 107</u>



710 avenue De Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
418 358-0518
information@memoirevivante.org
www.memoirevivante.org

